



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

LE CMAVI SALUE LA CONCLUSION DU RAPPORT DU BAPE SUR LE GAZ DE SCHISTE

Sainte-Marie-de-Blandford – le 16 décembre 2014- Le Collectif Moratoire Alternatives Vigilance Intervention (CMAVI) accueille favorablement la conclusion du [rapport du BAPE](#) sur le gaz de schiste rendu public ce matin. Cette conclusion qui se lit comme suit : « *En raison de l'ampleur des impacts potentiels associés aux activités de l'industrie du gaz de schiste dans un milieu aussi peuplé et aussi sensible que les basses-terres du Saint-Laurent, en raison des incertitudes qui subsistent quant aux impacts potentiels sur la qualité de l'eau des aquifères et à la capacité de l'industrie de préserver l'intégrité des puits à très long terme, la commission d'enquête est d'avis qu'il n'est pas démontré que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent, avec la technique de fracturation hydraulique, serait avantageuse pour le Québec* ».

Ces constats ont maintes fois fait l'objet d'études, de mémoires, de manifestations d'opposition de la part de nombreux groupes de citoyens, d'experts et d'instances publiques notamment lors des audiences du premier BAPE tenues en 2010, lesquelles ont été suivies d'une étude environnementale stratégique (ÉES) et enfin, lors de nouvelles audiences publiques sur l'environnement conduites en mars 2014. La mobilisation de milliers de citoyens bénévoles a démontré que l'acceptabilité sociale n'était pas et ne sera jamais au rendez-vous.

D'autre part, le BAPE conclut également dans son rapport que : « *L'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent pourraient générer des impacts majeurs sur les communautés d'accueil : détérioration de la qualité de l'air, augmentation du bruit, de la circulation routière et de la pollution lumineuse, diminution de la valeur des propriétés situées à proximité des plateformes de forage, impacts sur les paysages, risques d'accidents technologiques, impacts sociaux et impacts sur la santé*». Le rapport indique de plus que les activités de l'industrie pourraient entraîner des conséquences sur l'environnement, en particulier sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines. Les émissions de gaz à effet de serre associées aux activités de l'industrie pourraient contribuer aux changements climatiques et affecter certains secteurs économiques des régions d'accueil, tels que les secteurs agricoles, touristiques et agrotouristiques».

« En conséquence, le gouvernement doit bannir définitivement l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste et se doter d'un plan et d'une stratégie énergétique qui favorise les sources d'énergies renouvelables dans le but de se sortir des énergies fossiles », dit Serge Fortier porte-parole du CMAVI.

-30 -

Source : Serge Fortier, porte-parole du CMAVI - (819) 283-2023

Le Collectif Moratoire Alternatives Vigilance Intervention (CMAVI) est constitué de membres qui militent depuis de nombreuses années contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Ces citoyens font aussi la promotion des énergies renouvelables et alternatives au gaz de schiste.

Site web : www.cmavi.org

Facebook : [CMAVI](#)